

AR Prefecture

082-200061257-20220620-06202202-DE

Reçu le 21/06/2022

Publié le 21/06/2022



TARN-ET-GARONNE NUMÉRIQUE

ANNEXE A LA DELIBERATION N°06/2022-02

Rapport d'activité 2021 du Syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique

SOMMAIRE

p.3	1 - Le syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique
p.3	Missions
p.3	Membres du syndicat
p.4	Elus - Vie institutionnelle
p.7	2 – Administration et moyens du syndicat
p.7	L'équipe du syndicat
p.8	Les moyens généraux
p.8	Le financement des projets
p.9	Bilan financier 2021 du syndicat
p.14	3- Les actifs des membres du syndicat
p.14	Boucles locales radio
p.14	Boucles locales optiques
p.14	Les éléments constitutifs du réseau de Desserte FTTN (NRA MeD)
p.15	4 - Le projet d'aménagement numérique de Tarn-et-Garonne
p.15	Rappel des projets d'aménagement numérique du Syndicat
p.15	Montée en Débit de l'ADSL
p.15	Fibre optique pour tous (FttH)
p.16	Plan de financement du programme « MeD/100% Fibre »
p.18	Actions de coordination et de mutualisation avec des entreprises et organismes locaux
p.18	Téléphonie mobile
p.18	Aides satellitaires
p.19	5 – Les usages et services numériques
p.19	Le schéma des usages et des services numériques (SDUSN)
p.20	La plateforme OPEN DATA
p.22	6 – Les actions de communication
p.22	Les permanences physiques
p.23	Les conférences des Maires par intercommunalité
p.23	Les inaugurations et évènements
p.24	De nouveaux supports de communication
p.25	Les pages Facebook, Twitter et LinkedIn
p.26	Le site Internet de TGN

1 - Le syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique

1-1- Missions

Le syndicat mixte Tarn-et Garonne Numérique, créé le 1^{er} février 2016, a pour objet d'exercer en lieu et place de ses membres les compétences définies à l'article L.1425-1 du code général des collectivités territoriales, à savoir : la conception, la construction, l'exploitation et la commercialisation d'infrastructures, de réseaux et de services locaux de communications électroniques, ainsi que les activités connexes sur le territoire de ses membres.

Le syndicat est également chargé du développement des usages et de la facilitation de l'accès aux technologies de l'information et de la communication.

Enfin, le syndicat peut exercer, à la condition que l'organe délibérant de l'un de ses membres le sollicite :

- la compétence en matière d'élaboration et d'actualisation du schéma directeur territorial d'aménagement numérique prévue à l'article L.1425-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- des prestations de services se rattachant à son objet, dans les conditions mentionnées à l'article L.5211-56 du Code Général des Collectivités Territoriales.

1-2- Membres du syndicat

Le syndicat mixte ouvert Tarn-et-Garonne Numérique est formé entre le Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne et les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et communes suivantes :

- la Communauté de Communes des Deux Rives
- la Communauté de Communes des Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain
- la Communauté de Communes Grand Sud Tarn-et-Garonne
- la Communauté de Communes de La Lomagne Tarn-et-Garonnaise
- la Communauté de Communes du Pays de Serres en Quercy
- la Communauté de Communes du Quercy Caussadais
- la Communauté de Communes du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron
- la Communauté de Communes du Quercy Vert Aveyron
- la Communauté de Communes Terres des Confluences
- la Commune de Reyniès
- la Commune de Lacourt Saint Pierre
- la Commune d'Escatalens

1-3- Elus - Vie institutionnelle

Le Conseil syndical est composé de 20 délégués titulaires et de 20 délégués suppléants.
Suite aux élections départementales du 1^{er} semestre 2021, de nouveaux délégués ont été élus par le Conseil Départemental, et installés lors du Comité syndical du 15 septembre 2021.

Membres		Titulaires	Suppléants
Conseil Départemental	Nouveaux délégués	BAYLET Jean-Michel BESIERS Jean-Philippe BOURDONCLE Catherine CROS Emmanuel DELBREIL Sophie LE CORRE Christiane NEGRE Marie-Claude WEILL Michel	DEPRINCE Jean-Luc CASTAGNE Elisabeth GONZALEZ José SINOPOLI Nadine BERTELLI Jean-Claude IUS Anne VAISSIERES Cédric DUCASSE Patricia
	Délégués sortants	BESIERS Jean-Philippe ASTRUC Christian BERTELLI Jean-Claude DEBIAIS Francine FERRERO Monique BOURDONCLE Catherine TURELLA-BAYOL Frédérique NEGRE Marie-Claude	HENRYOT Jean Michel MAURIEGE Marie-Josée HEBRARD Gérard MORVAN Liliane ALBUGUES Mathieu WEILL Michel BEQ Jérôme LE CORRE Christiane
Communauté de Communes des Deux Rives		TERRENNE Jean-Paul	RENAUD Olivier
Communauté de Communes des Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain		DELBREIL Thierry	LACOMBE José
Communauté de Communes Grand Sud Tarn-et-Garonne		TUYERES Stéphane	RAYNAL Jean-Claude
Communauté de Communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise		SALOMON Bernard	PRADINES Patrick
Communauté de Communes du Pays de Serres en Quercy		PALMIE Agnès	PIERASCO Jean-Franck
Communauté de Communes du Quercy Caussadais		JEANJEAN Claude	RONCHI Michel
Communauté de Communes du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron		FERTE Denis	BUIJSERD Hans
Communauté de Communes du Quercy Vert Aveyron		QUATRE Christian	AUFRERE Bruno

AR Prefecture

082-200061257-20220620-06202202-DE
 Reçu le 21/06/2022
 Publié le 21/06/2022

Communauté de Communes Terres des Confluences		GARGUY Bernard	FORNERIS Dominique
Commune de Reyniès		VIGOUROUX Claude	INAUD Séverine
Commune de Lacourt Saint Pierre		PIZZINI Françoise	CRUSBERG Daniel
Commune d'Escatalens		LAMBOLEY Thierry	BARANOWSKI Alexandre

La représentation des membres à Tarn-et-Garonne Numérique se répartit de la façon suivante :

Conseil Départemental 82	Nombre de délégués	Nombre de voix par délégué	Nombre de voix total
	8	41	328

Membres	Nbre de communes	Population	Nbre voix
Communauté de Communes Terres des Confluences	22	41 874	59
Communauté de Communes Grand Sud Tarn-et-Garonne	25	41 316	57
Communauté de Communes des Deux Rives	28	19 243	38
Communauté de Communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise	31	10 241	37
Communauté de Communes du Quercy Caussadais	19	20 739	34
Communauté de Communes du Quercy Vert Aveyron	13	22 219	30
Communauté de Communes du Pays de Serres en Quercy	22	8 812	25
Communauté de Communes du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron	17	7 802	21
Communauté de Communes des Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain	11	11 264	20
Commune de Reyniès	1	886	2
Commune de Lacourt Saint Pierre	1	1 159	2
Commune d'Escatalens	1	1 145	2
TOTAL	191	186 700	327

En 2021,

- **le Comité syndical** de Tarn-et-Garonne Numérique s'est réuni à cinq reprises : le 10 février, le 29 mars, le 25 juin, le 15 septembre et le 11 octobre.
- **la commission « administrative et finances »** s'est, quant à elle, rassemblée une fois le 4 février pour la préparation des comptes administratifs 2020 et des budgets primitifs 2021
- **la commission d'appel d'offres** s'est réunie une fois le 3 mars pour l'attribution de l'accord-cadre à marchés subséquents relatif à une assistance à maîtrise d'ouvrage en matière d'aménagement numérique sur le territoire du Tarn-et-Garonne.
- **la commission consultative des services publics locaux** s'est réunie une fois le 17 décembre 2021 pour l'analyse du rapport annuel 2020 du délégataire OCTOGONE FIBRE

Concernant la DSP :

- **le COTECH** s'est tenu mensuellement toute l'année, sous la présidence de Monsieur Claude JEANJEAN.

Lieu de rencontre entre élus et agents de TGN, des équipes d'AI THD et d'OCTOGONE FIBRE, il permet de faire un point sur l'état d'avancement du projet (relevés de boîte aux lettres, pose des NRO/SRO, préparation des APS/APD, construction des prises, suivi financier, commercial et communication...)

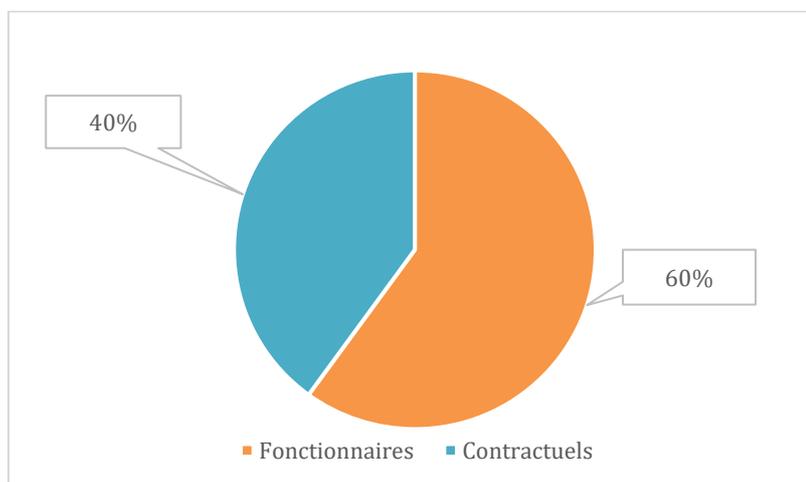
- **le COPIL** s'est réuni une fois le 25 mai

Concernant le SDUSN :

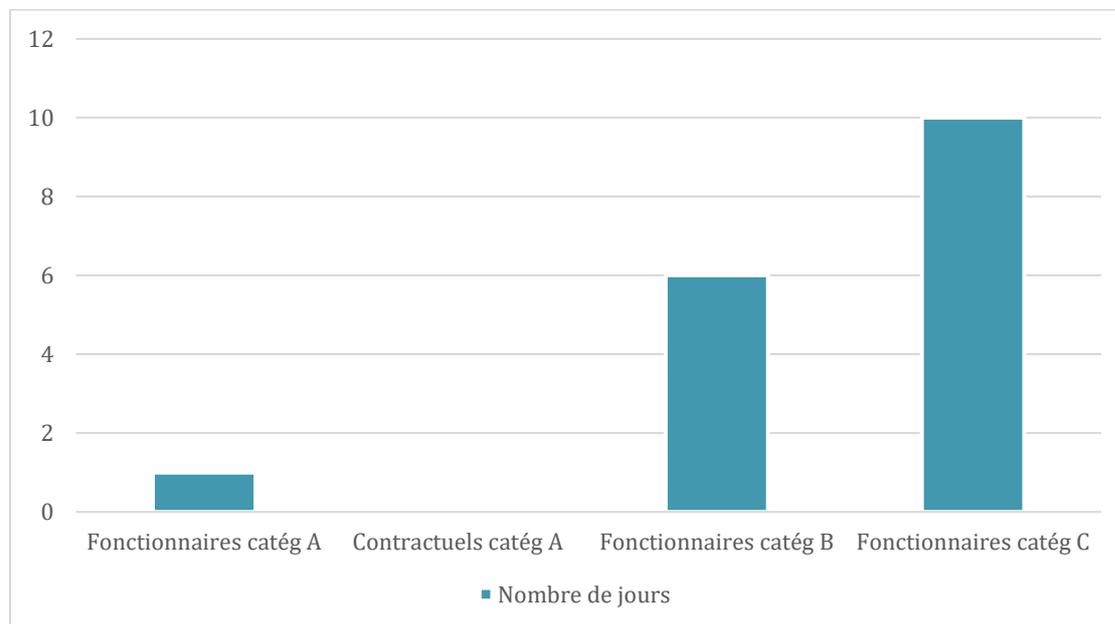
- **le COTECH** s'est tenu le 6 janvier
- **le COPIL** s'est réuni le 10 février
- **le nouveau Comité Usages et Services** s'est réuni le 30 novembre

2 – Administration et moyens du syndicat2-1-L'équipe du syndicat**EFFECTIFS DU SYNDICAT EN 2021 :**

Filière	Catég	Grade	Emploi	Effectif budgétaire (35h)	Effectif pourvu
ADMINISTRATIVE	A	Directeur territorial	Directeur	1	1
	A	Attaché principal territorial	Responsable Administratif et financier	1	1
	B	Rédacteur principal de 2 ^e Classe	Chargé de mission « Développement des usages »	1	1
	C	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	Assistant de gestion	1	1
TECHNIQUE	A	Ingénieur principal	Responsable technique	1	1
TOTAL				5	5

**MOUVEMENTS :**

- pas de mouvement sur l'année 2021

FORMATIONS :**ABSENTEISME :**

	Fonctionnaires	Contractuels
Taux d'absentéisme	0,00 %	0,00 %

2-2-Les moyens généraux

Tarn-et-Garonne Numérique est hébergé à titre onéreux, dans les locaux du Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne, pour un coût de 11 310,55 € pour l'année 2021. Du mobilier lui est mis à disposition dans le cadre de cette convention avec le CD82.

Les équipements bureautiques et informatiques appartiennent en revanche au syndicat.

2-3-Le financement des projets par les membres du syndicat

- a) Concernant le fonctionnement du syndicat mixte (budget principal), les collectivités membres versent une contribution annuelle. En 2021, la répartition des contributions est la suivante :
 - 2/3 Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne
 - 1/3 EPCI et communes membres
- b) Sur le budget annexe « Aménagement numérique » du syndicat, une subvention d'équipement, calculée sur la base du coût du programme d'aménagement numérique porté par TGN (soit les coûts du programme « MeD ADSL » et de la DSP « 100% Fibre ») vient financer la section d'investissement.

A compter de l'exercice 2020, cette subvention a été recalculée pour chaque membre en fonction des éléments suivants :

- 1) Calcul de la participation brute restant à la charge du syndicat et de ses membres, une fois les participations des co-financeurs (Etat, Région) et leurs échéanciers connues (pour rappel 19,13 M€ de FSN et 9,94 M€ de subvention régionale).
- 2) Calcul du solde restant à charge de chaque membre calculé en tenant compte des participations déjà versées depuis l'année 2017, année de la signature des contrats de montée en débit avec Orange.
Pour rappel, ces participations ont été définies :
 - conformément aux règles mentionnées dans les statuts et dans la délibération n°04/2016-02 du 14 avril 2016 du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique, soit en fonction d'une répartition des coûts par composante technologique inhérentes aux investissements inscrits dans le budget annexe, garantissant la péréquation départementale entre les membres. A noter que jusqu'à l'attribution de la DSP qui garantit une couverture 100% Fibre du territoire, cette péréquation s'établissait par territoire au prorata du nombre de prises par composantes, et que l'objectif du programme fibre voté en 2016 s'établissait à 50% des prises de la zone d'intervention publique selon une répartition discutée avec les EPCI.
 - selon la règle 2/3 ; 1/3 pour les dépenses et recettes dites « mutualisées »
 - en fonction des dépenses ou recettes « propres » de chaque membre
- 3) Lissage du solde restant dû pour chaque membre sur la durée de remboursement d'emprunt et sur le montant des échéances inhérentes à chacun, afin de pouvoir obtenir une participation constante dans le temps.

Montant des participations pour l'exercice 2021 :

-Budget Principal : 236 889 € du CD82
118 443 € des EPCI et communes membres

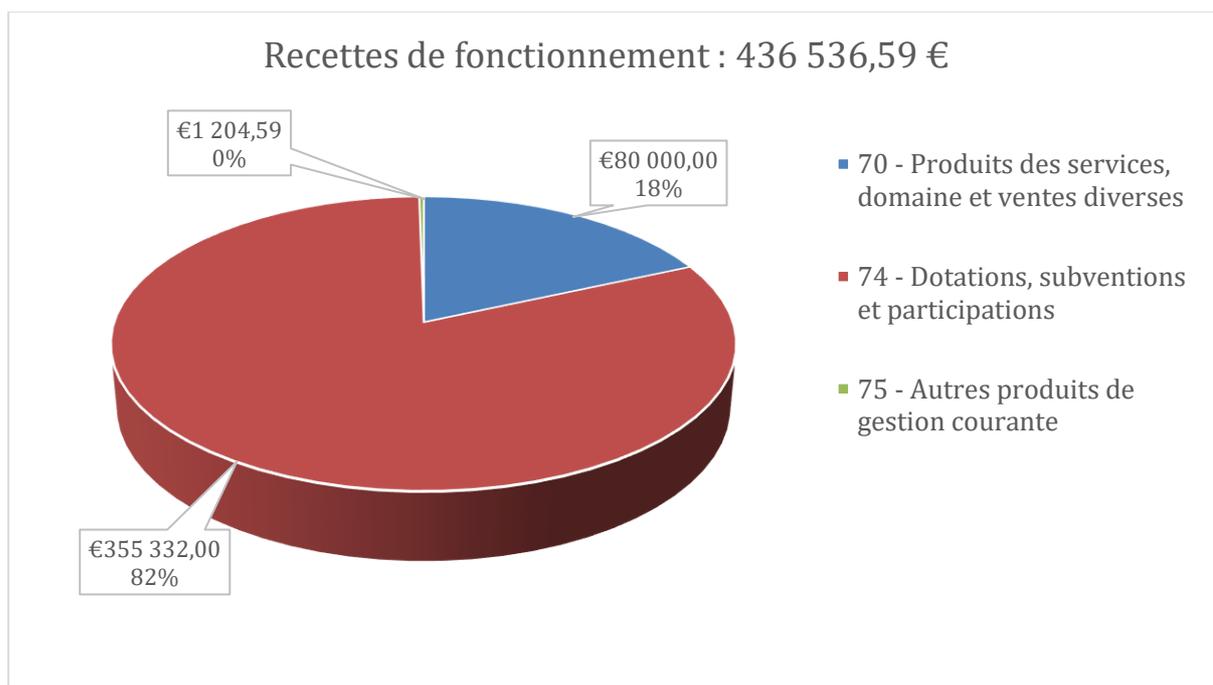
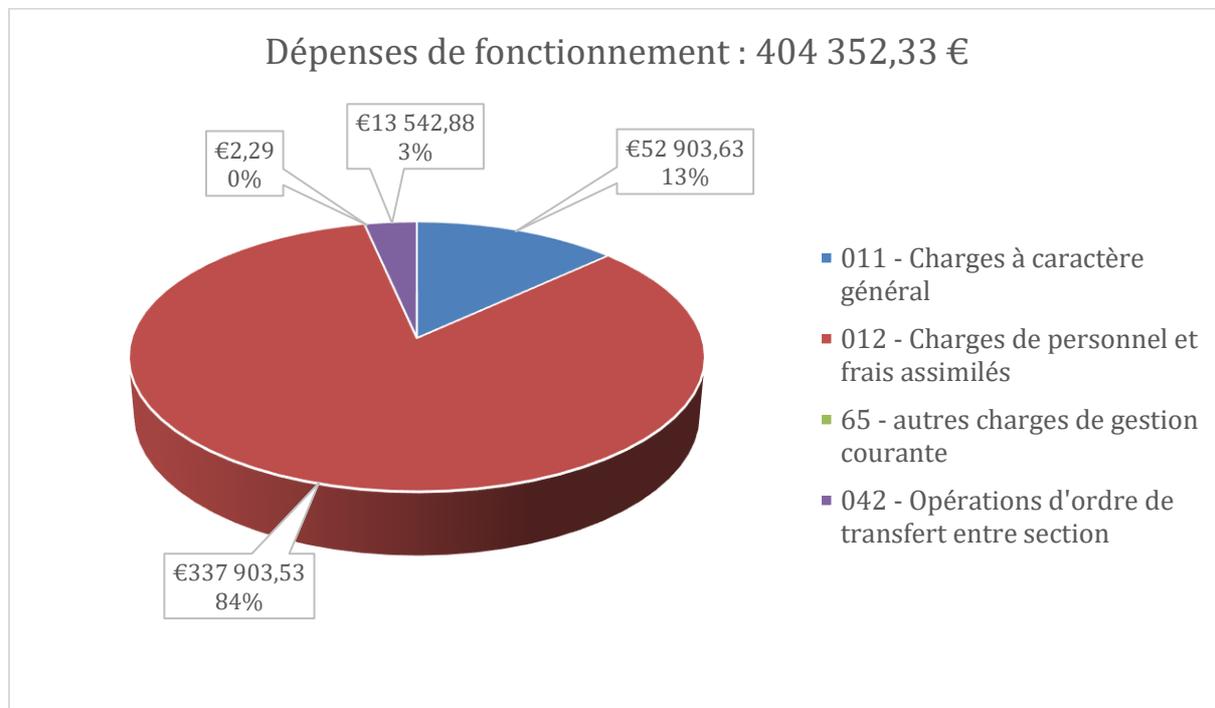
-Budget Annexe :
179 322.35 € du CD82 (auxquels se rajoutent 57 640.83 € de subventions en annuités)
74 271,20 € des EPCI et communes membres

2-4-Bilan financier 2021 du syndicat

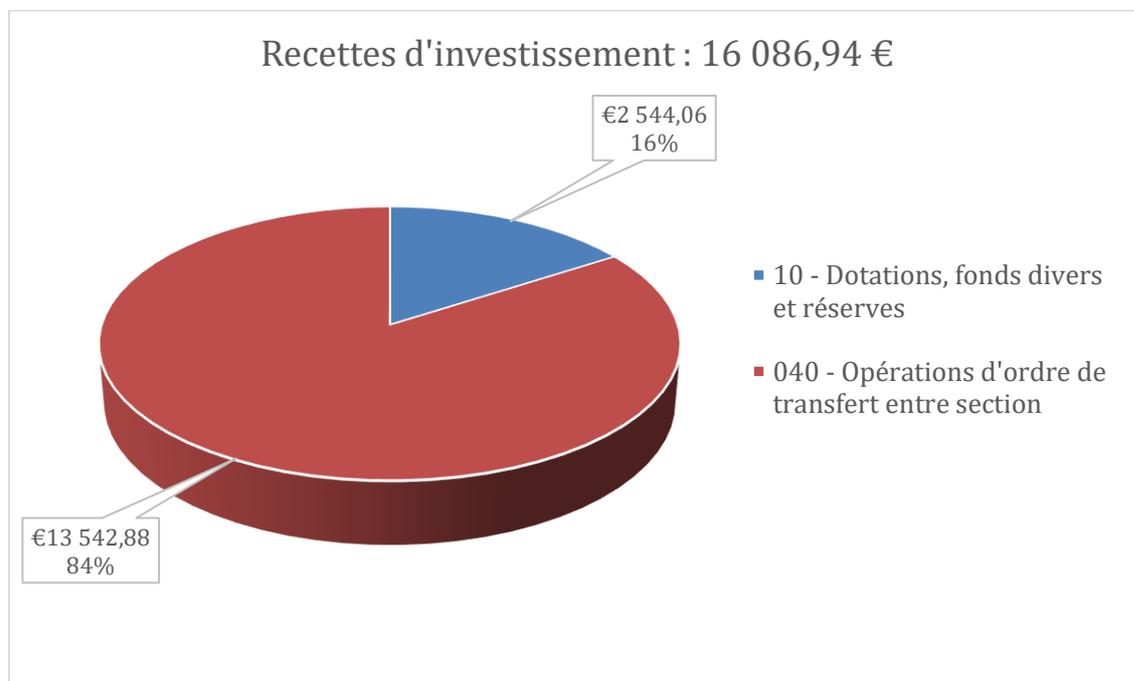
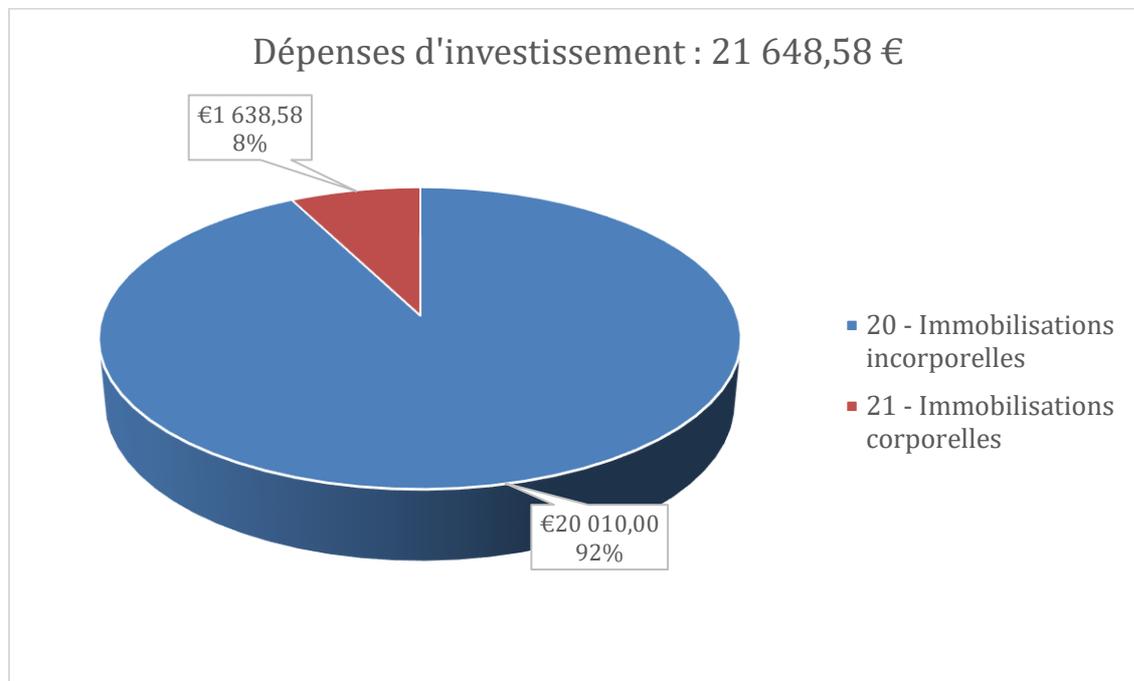
a) Budget principal M14 destiné à assurer le fonctionnement interne du syndicat :

Les résultats du compte administratif 2021 du budget principal se présentent comme suit :

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT



II. SECTION D'INVESTISSEMENT

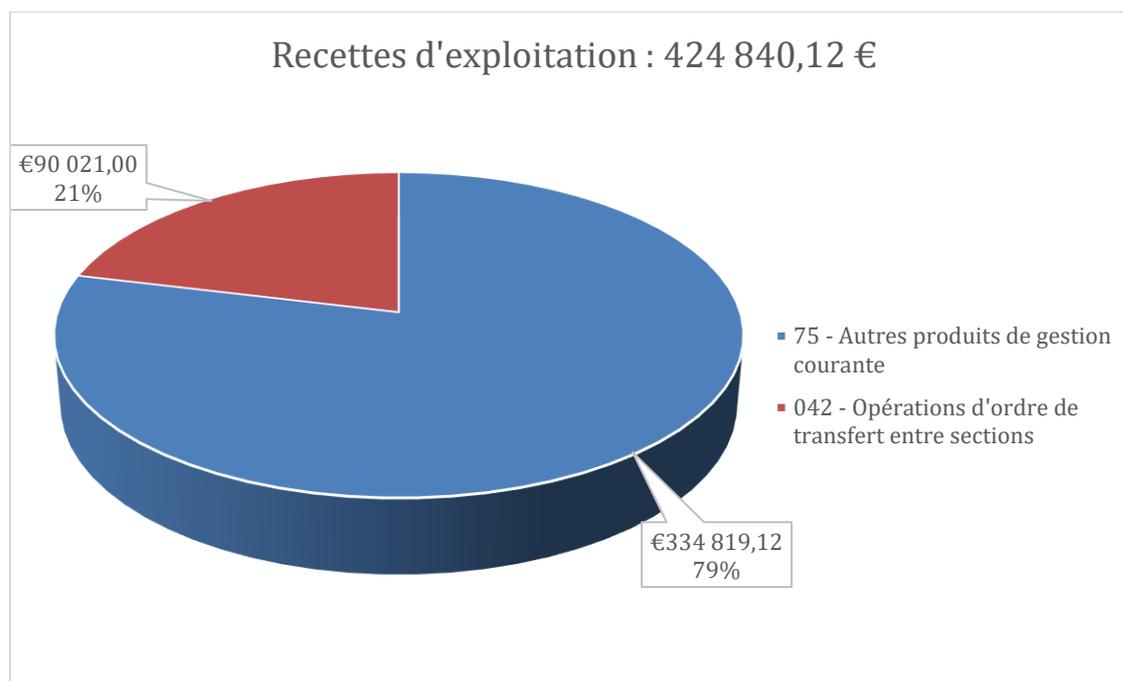
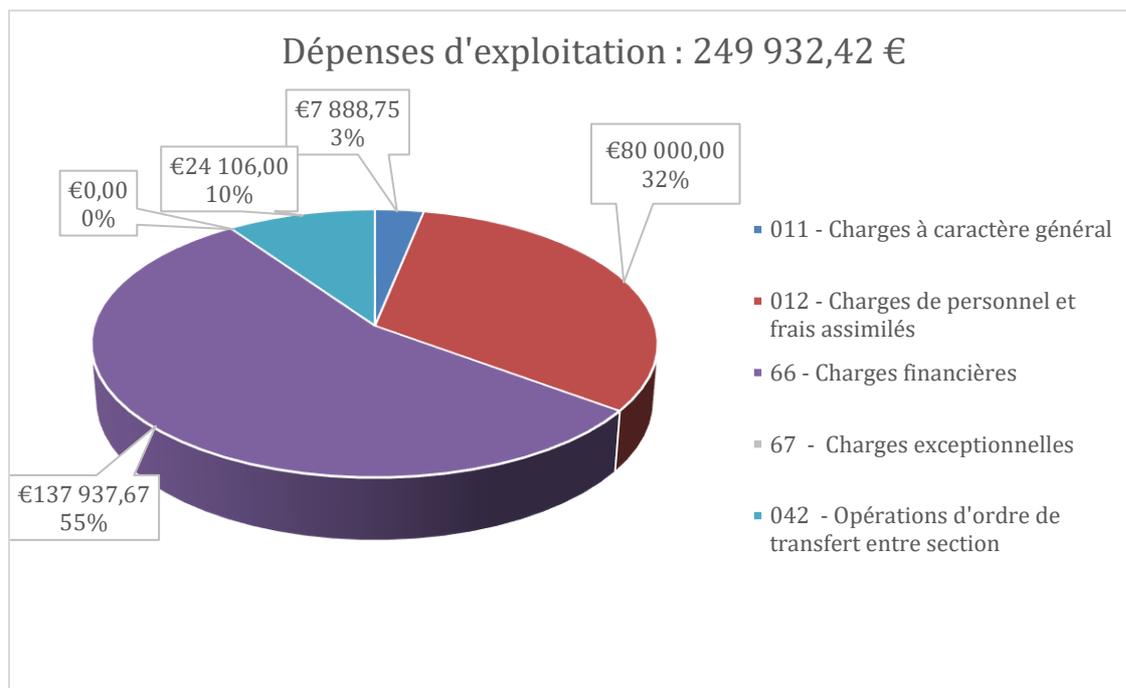


Le budget principal 2021 fait ressortir un résultat cumulé (résultat de l'exercice + reports de l'exercice précédent) de 148 314,81 euros en section de fonctionnement et 32 930,09 euros en section d'investissement.

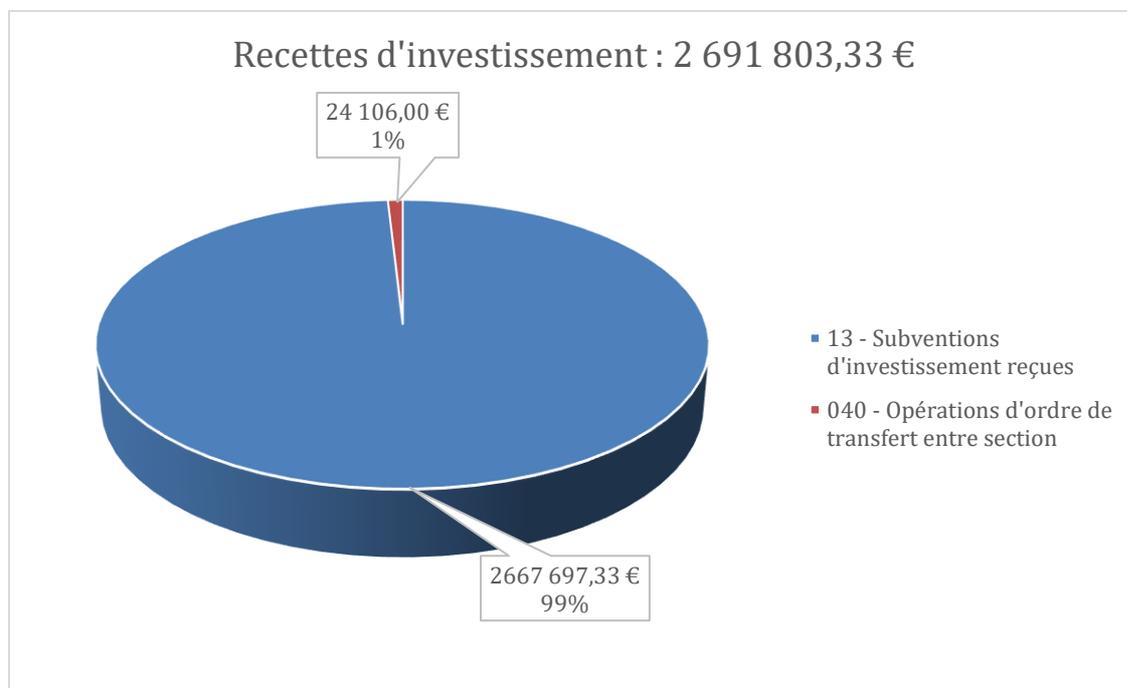
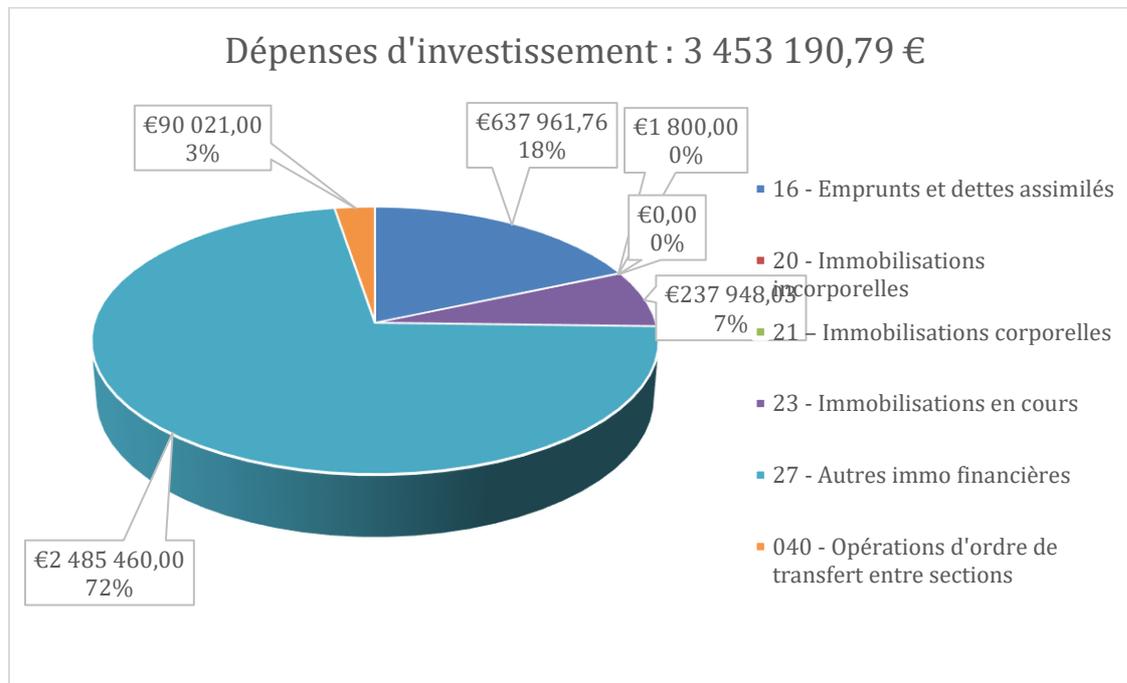
b) Budget annexe M4 pour la mise en œuvre du projet d'aménagement numérique :

Les résultats du compte administratif 2021 du budget annexe se présentent comme suit :

I. SECTION D'EXPLOITATION



II. SECTION D'INVESTISSEMENT



Le budget annexe 2021 fait ressortir un résultat cumulé (résultat de l'exercice + reports de l'exercice précédent) de 239 955,28 euros en section d'exploitation et 2 401 390,82 euros en section d'investissement.

3- Les actifs des membres du syndicat

Pour rappel, sous le régime de droit commun applicable aux transferts des équipements, les droits et obligations de chaque EPCI propriétaire de réseaux sont exercés par Tarn-et-Garonne Numérique.

Dans le cadre de la DSP 100 % fibre, ces biens (sauf les boucles locales radio) ont été remis en affermage au délégataire OCTOGONE FIBRE.

3-1-Boucles locale radio

Lorsque des pannes surviennent sur les réseaux BLR, ceux-ci font l'objet d'interventions visant à les maintenir en service lorsqu'aucune autre offre d'accès à Internet (Fibre FTTH, ADSL, 4G fixe) n'est à disposition des abonnés.

Cela s'est traduit par 7 interventions sur le réseau opéré par la société XILAN pour un montant total de 4 892 € HT. Des changements de câbles, d'antennes, de liaisons point-à-point et d'alimentations électriques ont été effectués dans ce cadre.

3-2-les réseaux de fibre optique

Dans le cadre de la DSP 100 % fibre, les boucles locales optiques déployées sur Castelsarrasin/Moissac et sur la CC2R ont été remise en affermage au délégataire de la DSP, Octogone Fibre.

Il en est de même pour les infrastructures FttH présentes sur les communes de Montbartier et de Golfech.

3-3-Les éléments constitutifs du réseau de Desserte FTTN (NRA MED) :

Les liaisons entre les NRA d'origine et les Sous-Répartiteurs (de l'ordre de 315 KM) ainsi que les locaux techniques associés ont été remis en affermage au 1^{er} janvier 2020.

A noter que dans le cadre de la remise en affermage des biens, le délégataire assure la prise en charge des éléments construits sous la maîtrise d'ouvrage du syndicat Tarn-et-Garonne Numérique en procédant à la prise en exploitation des ouvrages, et à leur exploitation, tout au long de l'exécution de la DSP.

4 – Le projet d'aménagement numérique du Tarn-et-Garonne

4-1-Rappel des projets d'aménagement numérique du syndicat

Par délibération du 20 juin 2016, le Conseil Syndical de Tarn-et-Garonne Numérique a acté la révision du périmètre du programme d'aménagement numérique départemental à la suite de la concertation établie avec chacune des 14 intercommunalités membres au printemps 2016.

Cette révision porte sur 2 composantes technologiques : la montée en débit de l'ADSL et la fibre optique (FttH).

4-2-Montée en Débit de l'ADSL

Entre 2017 et 2019, 79 opérations de montée en débit ADSL ont permis d'adresser un service de qualité à près de 16 000 foyers qui en étaient privés, essentiellement en zone rurale.

Ce programme de 12,5M€ est un programme transitoire (attente confortable de la fibre optique) dont près de 90% des ouvrages sont réutilisés pour le FttH.

4-3-Fibre optique pour tous (FttH)

Bien que la crise sanitaire ait provoqué un ralentissement du rythme de déploiement du réseau, le calendrier global table sur un Tarn-et-Garonne 100% fibre d'ici mi-2023 (soit un décalage d'environ 6 mois avec les prévisions initiales). L'objectif de couverture fibre vise 100% de près de 112 000 foyers, entreprises et sites publics recensés.

Informations et chiffres clés du déploiement :

Nouvelles communes éligibles en 2021 :

- La Ville Dieu du Temple
- Moissac
- Monbéqui
- Valence d'Agen
- Varennes
- Villebrumier
- Malause
- St Porquier
- Auvillar
- Caussade
- Montesquieu
- St Etienne de Tulmont
- Grisolles
- Dieupentale
- Molières
- Reyniès
- Espalais
- Lacapelle-Livron
- Esparsac
- Montaigut de Quercy
- Negrepelisse
- Réalville
- Sérignac
- Mouillac
- Dunes
- Larrazet
- Donzac
- Barry d'Islemade
- Bessens
- Lizac
- Puylagarde
- Parisot
- St Cirq
- Pommevic
- Verdun sur Garonne
- St Antonin Noble Val
- St Vincent d'Autejac
- Clermont Soubiran
- Montpezat de Quercy
- Beaumont de Lomagne
- Caylus
- Malause
- Monteils
- Pommevic
- Septfonds

Chiffres clés au 31 décembre 2021

- 100% des NRO sont construits et activés
- 100% des SRO sont installés
- 171 ZA SRO sont ouvertes à la commercialisation, dont 6 avec 100% de complétude sur les communes de Castelsarrasin, Labastide St Pierre, Villebrumier, Montech et Finhan
- 60 604 prises déployées (60% du périmètre du projet) pour 17 191 prises raccordées, soit un taux de pénétration de 29%
- 67 clients professionnels sont déjà clients
- 35 opérateurs commerciaux FAI (dont 4 Opérateurs Commerciaux d'Envergure Nationale « OCEN ») en mesure de proposer leurs services

4-4-Plan de financement du programme d'aménagement numérique « MeD ADSL et 100% Fibre »

En M€	Scénario Officiel	En M€	
Charges SMO	36,33		
MED	8,22		
Subvention IPE	17,10		
Subvention Raccordement	10,01		
Etudes	1,00		
Financement DSP	36,33		
Subvention FSN	19,13	Participations versées sur	
Subvention Région	9,94	2017/2018/2019/2020	Reste à charge
Participation SMO 20%	7,26	3,192983	4,069453
Participation CD	4,84	1,964012	2,877612
Participation EPCI/communes	2,42	1,228971	1,191841
CCCPL	0,13	0,052916	0,080978
CCLTG	0,13	0,027973	0,104670
CC2R	0,25	0,196106	0,058511
CCPSQ	0,15	0,034711	0,114601
CCQC	0,28	0,109802	0,173667
CCQRGA	0,16	0,049834	0,113842
CCGSTG	0,47	0,216634	0,252002
CCQVA	0,27	0,121619	0,143922
CCTC	0,53	0,409882	0,119425
Reynies	0,01	0,004331	0,009482
Lacourt St Pierre	0,02	0,003162	0,012703
Escatalens	0,01	0,002001	0,008038

Echéancier des participations des membres de Tarn-et-Garonne Numérique (en €) :

Capital restant dû													Lacourt		
	CD 82	CCCPPL	CCLTG	CC2R	CCPSQ	CCQC	CCQRGA	CCGSTG	CCQVA	CCTC	Reynies	St Pierre	Escatalens		
	Solde	3 056 930	86 020	111 190	62 160	121 740	184 490	120 940	267 710	152 890	126 870	10 070	13 490	8 540	
637 961,76	2020	179 322,35	5 046,27	6 522,65	3 646,20	7 141,50	10 822,31	7 094,22	15 703,87	8 968,68	7 442,12	590,87	791,58	500,93	
637 961,76	2021	179 322,35	5 046,27	6 522,65	3 646,20	7 141,50	10 822,31	7 094,22	15 703,87	8 968,68	7 442,12	590,87	791,58	500,93	
637 961,76	2022	179 322,35	5 046,27	6 522,65	3 646,20	7 141,50	10 822,31	7 094,22	15 703,87	8 968,68	7 442,12	590,87	791,58	500,93	
637 961,76	2023	179 322,35	5 046,27	6 522,65	3 646,20	7 141,50	10 822,31	7 094,22	15 703,87	8 968,68	7 442,12	590,87	791,58	500,93	
637 961,76	2024	179 322,35	5 046,27	6 522,65	3 646,20	7 141,50	10 822,31	7 094,22	15 703,87	8 968,68	7 442,12	590,87	791,58	500,93	
637 961,76	2025	179 322,35	5 046,27	6 522,65	3 646,20	7 141,50	10 822,31	7 094,22	15 703,87	8 968,68	7 442,12	590,87	791,58	500,93	
637 961,76	2026	179 322,35	5 046,27	6 522,65	3 646,20	7 141,50	10 822,31	7 094,22	15 703,87	8 968,68	7 442,12	590,87	791,58	500,93	
637 961,76	2027	179 322,35	5 046,27	6 522,65	3 646,20	7 141,50	10 822,31	7 094,22	15 703,87	8 968,68	7 442,12	590,87	791,58	500,93	
637 961,76	2028	179 322,35	5 046,27	6 522,65	3 646,20	7 141,50	10 822,31	7 094,22	15 703,87	8 968,68	7 442,12	590,87	791,58	500,93	
637 961,76	2029	179 322,35	5 046,27	6 522,65	3 646,20	7 141,50	10 822,31	7 094,22	15 703,87	8 968,68	7 442,12	590,87	791,58	500,93	
637 961,76	2030	179 322,35	5 046,27	6 522,65	3 646,20	7 141,50	10 822,31	7 094,22	15 703,87	8 968,68	7 442,12	590,87	791,58	500,93	
637 961,76	2031	179 322,35	5 046,27	6 522,65	3 646,20	7 141,50	10 822,31	7 094,22	15 703,87	8 968,68	7 442,12	590,87	791,58	500,93	
637 961,76	2032	179 322,35	5 046,27	6 522,65	3 646,20	7 141,50	10 822,31	7 094,22	15 703,87	8 968,68	7 442,12	590,87	791,58	500,93	
637 961,76	2033	179 322,35	5 046,27	6 522,65	3 646,20	7 141,50	10 822,31	7 094,22	15 703,87	8 968,68	7 442,12	590,87	791,58	500,93	
637 961,76	2034	179 322,35	5 046,27	6 522,65	3 646,20	7 141,50	10 822,31	7 094,22	15 703,87	8 968,68	7 442,12	590,87	791,58	500,93	
637 961,76	2035	179 322,35	5 046,27	6 522,65	3 646,20	7 141,50	10 822,31	7 094,22	15 703,87	8 968,68	7 442,12	590,87	791,58	500,93	
540 903,02	2036	152 040,46	4 278,54	5 530,31	3 091,47	6 055,00	9 175,82	6 014,92	13 314,70	7 604,20	6 309,89	500,98	671,15	424,72	
127 137,50	2037	35 736,62	1 005,66	1 299,88	726,64	1 423,21	2 156,75	1 413,79	3 129,58	1 787,34	1 483,12	117,75	157,75	99,83	

Il est donc important de bien prendre en compte que ce scénario :

- repose uniquement sur le coût du programme d'aménagement numérique porté par TGN, soit les coûts du programme « MeD ADSL » et de la DSP « 100% Fibre », sans prendre en compte les autres dépenses d'investissement par ailleurs, ni les coûts des programmes d'investissements qui pourraient être décidés ultérieurement.
- est établi en fonction de subventions prévisionnelles de l'Etat et de la Région
- ne prend pas en compte les amortissements
- est établi sans prévision d'excédent ou de déficit budgétaire de la section d'investissement

4-5-Actions de coordination et de mutualisation avec des entreprises et organismes locaux

Sur l'année 2021, une action de coordination a été menée avec d'autres aménageurs :

- Commune de CASTELMAYRAN : coordination de travaux avec Enedis pour le passage d'un branchement aérien en souterrain

Une convention-cadre a également été approuvée par le Comité syndical par délibération n° 05/2021-05 afin d'établir des conventions de coordination avec les syndicats des eaux de Dunes-Donzac, Golfech, Malause et St Paul d'Espis.

4-6-Téléphonie Mobile

Aux côtés de l'Equipe Projet Départementale (Etat et CD 82), le syndicat Tarn-et-Garonne Numérique apporte son expertise pour faciliter la mise en œuvre du New Deal Mobile depuis 2018.

Il intervient en tant que support technique pour aider à la priorisation des sites dans le respect de la dotation allouée annuellement.

En 2021, 5 sites relais accueillant les quatre opérateurs ont été mis en service à Lafitte/Cordes Tolosannes, Lachapelle/Mansonville, Varennes/Verlhac-Tescou, Fajolles/Angeville/Coutures et Génébrières/Vaïssac.

4-7-Aides satellitaires

Depuis le 1^{er} janvier 2019, un nouveau dispositif d'aide à l'acquisition et à l'installation d'équipements d'inclusion numérique (à destination des particuliers et professionnels du département ne pouvant accéder à une offre haut débit terrestre) a été mis en place.

Ce dispositif d'aide propose une aide de :

- 300 € à l'acquisition de l'équipement (ou 1 à 10 € / mois à la location)
- 200 à 300 € pour l'installation de l'équipement

Pour l'exercice 2021, aucune demande d'aide n'a été déposée auprès des services de TGN (contre 1 l'année précédente).

Bien que cette politique soit très peu sollicitée, elle offre un ultime recours dans des situations ou aucune alternative de connectivité ne se présente. Le recours très marginal à cette politique illustre par ailleurs la capacité du syndicat à orienter les usagers qui en font la demande vers des technologies plus performantes et moins onéreuses pour ces derniers.

5 – Les usages et services numériques

5-1 Le Schéma Directeur des Usages et des Services Numériques

a) Principe

Depuis 2019, le syndicat Tarn-et-Garonne Numérique s'est engagé dans une démarche « Usages et Services Numériques » à travers l'élaboration d'un Schéma de Directeur des Usages et Services Numériques (SDUSN).

Ce schéma s'inscrit dans le contexte d'aménagement numérique du territoire et de déploiement du réseau très haut débit à l'échelle du département, décrit plus haut.

A travers le SDUSN, il s'agit de concevoir une stratégie départementale adaptée et portée par le syndicat Tarn-et-Garonne Numérique, qui assurera le pilotage, la coordination des actions et l'optimisation des moyens.

L'année 2020 a permis la réalisation d'un diagnostic partagé permettant de définir 3 grands axes stratégiques :

Axe 1 : Vers une république numérique : l'administration et le service au public de demain

Axe 2 : Un territoire numérique et innovant, accueillant pour les usagers et les citoyens

Axe 3 : Un accompagnement numérique de l'ensemble des citoyens, des plus fragiles aux plus confirmés (en coordination avec la Stratégie d'Inclusion Numérique élaborée par le Conseil Départemental 82)

L'année 2021 a ensuite permis de définir un plan d'action découlant de ces 3 axes et composé de 10 projets (validé au Comité syndical du 25 mai 2021), définissant la stratégie numérique des territoires :

1. Création de la plateforme Open Data
2. Accompagnement des collectivités au développement de l'Open data locale
3. Organisation d'un challenge créatif autour de l'open data
4. Constitution d'une base de données des compétences présentes sur le territoire
5. Coordination d'un réseau de collectivités pour la transformation numérique
6. État des lieux des systèmes d'informations des collectivités
7. Soutien et accompagnement des projets numériques innovants du territoire
8. Soutien et développement des tiers-lieux
9. Élaboration de la stratégie d'inclusion numérique
10. Accompagnement technique du Département à l'animation du réseau des acteurs de l'inclusion numérique

Les premières actions opérationnelles du SDUSN vont être rassemblées dans un bouquet de services présenté aux collectivités en novembre 2021 et bénéficiant du soutien financier de l'Etat, via le Plan France Relance.

Ce bouquet de services couvre quatre composantes :

- la sécurisation des infrastructures et des activités numériques
- la formation des agents
- la dématérialisation et la simplification
- la relation avec les citoyens

Le syndicat Tarn-et-Garonne Numérique se positionne ainsi comme un réel centre de ressources au service de ses membres agissant comme un levier technique et financier, et permettant la mise en place de projets publics pérennes et économiquement intéressants grâce à l'effet de mutualisation, tant sur le plan des infrastructures que sur celui des usages et services dont elles permettent aujourd'hui le développement.

b) Communication

Fin 2021, le syndicat a répondu à l'appel à projet du dispositif France Relance pour la transformation numérique des collectivités afin d'être le coordinateur de la déclinaison de cette politique en allant capter les fonds disponibles pour porter les projets mutualisés et soutenir les initiatives de ses collectivités membres.

Pour rappel, l'Etat a mis en place le Plan France Relance mobilisant un fond de 88 millions d'euros à la transformation numérique des collectivités, à travers notamment le dispositif des « guichets territoriaux » pilotés par les préfets de région et de département.

Une enveloppe d'environ 297 000 euros est ainsi consacrée aux collectivités de Tarn-et-Garonne.

Suite à ses échanges avec la Préfecture, le syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique, s'est positionné sur cet appel à projet Tarn-et-Garonne Numérique a ainsi réussi à capter la somme de 197 202 euros sur les 297 000 disponibles, et pour un montant maximum subventionnable de dépenses éligibles de 365 000 € (soit 54 % de la dépense éligible).

Afin d'être subventionnés par France Relance, ces projets devront entrer dans une réflexion de mutualisation des coûts et des efforts, ce qui s'inscrit pleinement dans les ambitions de Tarn-et-Garonne Numérique au travers de son SDUSN.

5-2 La plateforme OPEN DATA

Afin de répondre aux obligations légales d'ouverture des données publiques prévues par la loi pour une République Numérique du 8 octobre 2016, Tarn-et-Garonne Numérique a été positionné comme référent Open Data par le SDAASP (Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public).

Le syndicat s'est donc penché courant 2020 sur la préparation d'une plateforme Open Data, en partenariat avec la Région Occitanie et de sa mise à disposition gratuite auprès des futurs adhérents.

Cette plateforme a pu être ouverte en décembre 2020 avec plusieurs jeux de données à disposition (data.82numerique.fr)

L'année 2021 a été consacrée à l'alimentation de cette plateforme ainsi qu'à sa promotion auprès des collectivités membres.

Une communication auprès de tous les membres de Tarn-et-Garonne Numérique a été réalisée en fin d'année 2020 via l'envoi d'une plaquette présentant la démarche, la plateforme et les objectifs associés.

Un logo Tarn-et-Garonne OPEN DATA a été spécialement conçu par le syndicat à cette occasion, ainsi qu'une signature mail.

AR Prefecture

082-200061257-20220620-06202202-DE
Reçu le 21/06/2022
Publié le 21/06/2022

Logo de plateforme Tarn et Garonne Open Data



Signature mail



6 Les actions de communication

6-1 Les permanences physiques

Les agents de Tarn-et-Garonne Numérique participent, avec le délégataire Octogone Fibre et quelques opérateurs, à des permanences physiques sur chaque commune, dès qu'une zone est ouverte commercialement. Les usagers peuvent nous interroger sur la date d'éligibilité à la fibre optique, sur diverses questions techniques sur le raccordement et prendre RDV directement avec l'opérateur de leur choix.

- Gasques : 21 janvier
- Monbéqui : 2 février
- Moissac : 3 et 4 mars et 10 avril
- Saint Porquier : 25 mars
- Malause : 8 avril
- Valence : 27 avril
- Auvillar : 4, 11 et 22 mai
- Saint Etienne de Tulmont : 18 mai
- Grisolles : 20 mai
- Pompignan : 27 mai
- Caussade : 7 et 15 juin
- Monteils : 10 juin
- Nègrepelisse : 22 juin
- Beaumont de Lomagne : 29 juin
- Dieupentale : 29 juillet
- Septfonds: 24 août
- Molières : 24 août
- Villebrumier : 26 août
- La Magistère : 31 août
- Durfort-Lacapelette : 31 août
- Albias : 2 septembre
- Bioule : 7 septembre
- Cayrac : 9 septembre
- Les Barthes : 10 septembre
- Labastide du Temple : 10 septembre

- Mirabel : 14 septembre
- Caylus : 21 septembre
- Montricoux : 24 septembre
- Espalais : 28 septembre
- Réalville : 30 septembre
- Meuzac : 30 septembre
- Mouillac : 7 octobre
- Dunes : 13 octobre
- Larrazet : 19 octobre
- Reyniès : 19 octobre
- Donzac: 20 octobre
- Barry d'Islemade : 21 octobre
- Bessens : 22 octobre et 19 novembre
- Lacapelle-Livron : 26 octobre
- Lizac : 26 octobre
- Puylagarde : 27 octobre
- Parisot : 28 octobre
- Saint Cirq : 28 octobre
- Pommevic : 16 novembre
- Verdun-sur-Garonne : 18 novembre
- Montesquieu : 23 novembre
- Montpezat de Quercy : 25 novembre
- Varen : 30 novembre
- St Antonin Noble Val : 7 décembre
- Léojac : 15 décembre
- Lafrançaise : 16 décembre

soit 57 permanences physiques pour 3 250 administrés concernés.

6-2 Les conférences des Maires par intercommunalité

- CCTC : 26 mai à Castelmayran
- CCQVA : 28 mai à Negrepelisse
- CCPSQ : 2 juin à Fauroux
- CCQC : 7 juin à Caussade
- CCQRGA : 29 juin à Verfeil-sur-Seye
- CCLTG : 5 juillet à Marsac
- CCGSTG : 6 juillet à Grisolles

Objectifs : faire un point sur le déploiement de la fibre, présenter le Schéma Directeur des Usages et Services Numériques « Mon Tarn-et-Garonne Numérique », présenter la plateforme « Tarn-et-Garonne Open Data ».

6-3 Les inaugurations et évènements

4 février 2021 :
Pose du dernier NRO à
Saint-Antonin Noble Val



8 février 2021 :
Présentation offres pour les
entreprises au Château Lavalade –
Territoire CCTC



26 mars 2021 :
Pose d'une antenne mobile à
Ginals
Dispositif Couverture Ciblée



27 mai 2021 : Présence à l'atelier participatif
« Numérique Responsable et Data »
#IntercoTOUR – Rencontre régionale des
Territoires
Innovants à Labège SICOVAL



11h00/12h30 – Atelier participatif : numérique responsable et data

Sur place uniquement

Pourquoi la data peut jouer un rôle majeur en faveur d'un numérique responsable? Si vous vous posez la question ou si vous avez des éléments de réponse, venez échanger avec nos experts lors d'un atelier dédié à une donnée plus sobre, plus inclusive, plus transparente et plus éthique.

Au travers de retours d'expérience très concrets, nous aborderons les questions de la data utile et utilisée, d'acculturation de toutes les parties prenantes et bien sûr du lien entre éthique, transparence et données personnelles.

Animation : **Frédéric Gauzy**, Alliance & Channels Manager, Opendatasoft

Intervenants :

- **Olivier Auradou**, Directeur Occitanie Data
- **Amaury Duché-Bancel**, Chargé de mission Développement des usages, Tarn et Garonne Numérique
- **Sandrine Mathon**, Responsable du Domaine Ressources, Toulouse Métropole
- **Fabien Moguen**, Expert data

6-4 De nouveaux supports de communication



Newsletter numérique TGN trimestrielle à destination des élus (recto / verso)

Carte de vœux recto / verso (artisanat)



Publication Agenda des Maires



Communication sur les usages numériques :

Bandeau signature de mail
 Ouverture plateforme Open Data



4 pages SDUSN
 (1ère page)



Webinaire Usages et numériques



Plaquette Plateforme Open Data
 (recto / verso)

6-5 Les pages Facebook, Twitter et LinkedIn

Les pages Facebook, Twitter et LinkedIn, administrées par les agents de Tarn-et-Garonne Numérique, informent, relaient sur les différentes actions du syndicat et permettent d'assurer des échanges personnalisés et réguliers avec les usagers.

En 2021, la page Facebook (<https://facebook.com/82numerique>) a fait l'objet de 82 publications, essentiellement pour signaler les travaux en cours et l'ouverture commerciale des zones fibrées. Permettant des interactions avec les usagers, elle dispose de 1 284 abonnés (contre 1 091 en 2020) et a fait l'objet de 53 545 vues.

La page Twitter (<https://twitter.com/82Numerique>) a fait l'objet de 164 tweets, est suivie par 494 abonnés (contre 406 en 2020) et a fait l'objet de 58 750 vues.

La page LinkedIn (<https://www.linkedin.com/company/14021731>) a fait l'objet de 203 publications, dispose de 630 abonnés (contre 440 en 2020) et a fait l'objet de 34 215 vues.

	publications	abonnés
	× 1/3	+ 193 soit +18 %
	× 4	+ 88 soit +22 %
	× 4	+ 190 soit +43 %

6-6 Le site Internet de TGN

Le site Internet du syndicat (<https://www.82numerique.fr/>) relaie les actualités de TGN avec des plaquettes mises à jour régulièrement. Il dispose de 3 500 utilisateurs en 2021.

The screenshot displays the homepage of the website 'TARN-ET-GARONNE NUMÉRIQUE'. At the top left, there is a banner for '100% FIBRE OPTIQUE' with a 'TESTER MON ÉLIGIBILITÉ' button. Below this is a navigation menu with icons for 'Qui sommes-nous?', 'Particuliers', 'Professionnels', 'Collectivités', 'Services et Usages', and 'Téléphonie Mobile'. The main content area is titled 'L'ESSENTIEL' and features three key statistics: 103 400 Lignes FTTH, 2022 Fin des travaux, 191 Communes, and 75 000 heures d'insertion. A 'MEILLEUX NOUS CONNAÎTRE' button is also visible.

TARN-ET-GARONNE NUMÉRIQUE

100% FIBRE OPTIQUE

TESTER MON ÉLIGIBILITÉ

Qui sommes-nous ?

Particuliers

Professionnels

Collectivités

Services et Usages

Téléphonie Mobile

L'ESSENTIEL

Le déploiement du Très Haut Débit est engagé par la signature, le 20 mars 2019, de la convention de délégation de service public «100% Fibre» avec Altitude Infrastructure. La société Octogone Fibre est créée afin de porter ce projet.

103 400
Lignes FTTH

C'est le nombre de prises optiques qui seront mises à disposition sous les bâtiments

2022
Fin des travaux

L'objectif est de terminer la construction du réseau à cette date

191
Communes

Sont toutes les communes rattachées à Tarn-et-Garonne Numérique

75 000
heures d'insertion

et 5 750 heures de formation en complément des plusieurs organismes

MEILLEUX NOUS CONNAÎTRE